# 

* Date : 28-10-2003
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2003730055
* Author :

Par jugement du 16 octobre 2003, le tribunal de commerce de Mons a prononcé la clôture de la faillite, par insuffisance d'actif, de la société Le Soleil Levant S.P.R.L., dont le siège social est sis à 7040 Quévy-le-Petit, rue de Frameries 37, R.C. Mons 135842, B.C.E. 0455.861.990, et a déchargé le curateur, Me Pierre-Henry Bataille, de ses fonctions.
Est considérée comme liquidatrice : Blondeau, Cécile rue Frameries 9A, à 7040 Quévy-le-Petit.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) F. Baugnies.